



Parcs
Canada

Parks
Canada



AGENCE PARCS CANADA

PLAN D'ENTREPRISE

2011–2012 à 2015–2016



Canada



AU SERVICE DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

LA CHARTE DE Parcs Canada

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

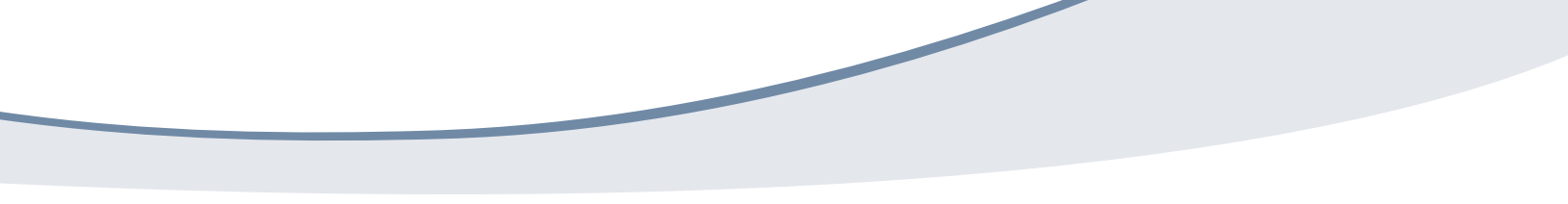
NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.



AGENCE PARCS CANADA

PLAN D'ENTREPRISE

2011–2012 à 2015–2016

Couverture :

Parc national du Canada Fundy (N.-B.),

©Parcs Canada, *Photo: Chris Reardon*

©Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2010.

N° de catalogue : R61-12/2016F-PDF
ISBN : 978-1-100-96546-8

Table des matières

Message du ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Section I – Vue d'ensemble de l'Agence Parcs Canada	5
Raison d'être et responsabilités	5
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable	11
Résultat stratégique et architecture des activités de programmes	11
Résumé de la planification	13
Priorités de l'Agence Parcs Canada	14
Risques de l'Agence et mesures d'atténuation	15
Portrait du financement de l'Agence Parcs Canada	16
Budget des dépenses par crédit voté	17
Section II – Analyse des activités de programmes	19
Activité de programme 1 – Création de lieux patrimoniaux	20
Activité de programme 2 – Conservation des ressources patrimoniales	22
Activité de programme 3 – Appréciation et compréhension du public	26
Activité de programme 4 – Expérience du visiteur	28
Activité de programme 5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	30
Services internes	32
Section III – Renseignements supplémentaires	34
Points saillants des finances	34
Tableaux de renseignements supplémentaires	35
Écologisation des opérations gouvernementales	35
Évaluations à venir	35
Frais d'utilisation	35
Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	35
Sommaire des dépenses en capital par activité de programme	35
Sources des recettes disponibles	35
Vérifications internes à venir	35
Section IV – Autres sujets d'intérêt	36
Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds	36
Information additionnelle sur la contribution de Parcs Canada à la Stratégie fédérale de développement durable	36
Mise à jour du plan d'immobilisation à long terme de Parcs Canada	36

Figures

Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada	7
Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada	8
Figure 3 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada	10
Figure 4 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada	12
Figure 5 : Variation des niveaux de financement de Parcs Canada	17
Figure 6 : Répartition du financement par activité de programme	17



Lieu historique national du Canada du Fort-George (Ont.),
©Parcs Canada, photo : J. Bénard

Message du ministre



Je suis fier d'être le ministre responsable de Parcs Canada, d'autant plus que l'Agence lance cette année les célébrations entourant son centenaire. Depuis sa création, Parcs Canada est un chef de file dévoué et reconnu dans les domaines de la conservation et de la

préservation de lieux du patrimoine naturel et culturel.

Au cours du siècle passé, le Canada a protégé environ 320 000 km² de terres et d'eaux dans son réseau de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Uniquement au cours des quatre dernières années, le gouvernement a pris des mesures visant à augmenter de plus de 30 % la superficie de ce réseau, notamment par l'agrandissement de la réserve de parc national du Canada Nahanni, dont la superficie est aujourd'hui six fois ce qu'elle était initialement, et par la création d'aires marines nationales de conservation au lac Supérieur et à Haida Gwaii. Parallèlement, le gouvernement a continué de désigner et de commémorer des lieux, des personnes et des événements ayant une importance historique nationale.

Notre gouvernement tient résolument à agrandir le réseau des parcs nationaux. De l'île de Sable au détroit de Lancaster, et des monts Mealy à Saoyú-ᑭᑦᑲᑲᑦ, nous continuerons à conserver

notre patrimoine naturel et à protéger nos terres dans le Nord et à l'échelle du pays. Par la même occasion, nous continuerons à établir des lieux ayant une importance historique nationale pour mieux représenter l'étendue et la diversité de l'histoire canadienne.

En novembre 2010, l'Agence Parcs Canada a eu l'honneur d'être mise en candidature pour le prestigieux prix Gift to Earth (don à la Terre) par le WWF-Canada, pour la récente croissance importante du réseau des parcs nationaux du Canada. Il s'agit de la plus haute distinction décernée par le WWF. Cette nomination souligne les nombreuses réalisations de Parcs Canada dans le domaine de la conservation, notamment ses réalisations exceptionnelles en matière de création d'aires protégées et de réintroduction des espèces en péril.

Au moment où les célébrations entourant le 125^e anniversaire du parc national du Canada Banff ont pris fin et où celles visant à souligner le 100^e anniversaire de Parcs Canada se mettent en branle, je suis fier de célébrer la nature du Canada, l'histoire canadienne et les réalisations de Parcs Canada en les préservant et en aidant les Canadiens et Canadiennes à établir des liens personnels avec les lieux patrimoniaux du Canada.

Nous profitons de cet anniversaire spécial pour renouveler notre engagement envers les Canadiens et Canadiennes. Dans 100 ans, ils examineront nos efforts et nos réalisations, et constateront le remarquable legs culturel et naturel que nous leur aurons laissé. Il s'agit de notre cadeau au monde et aux générations futures.

La version originale a été signée par

Le ministre de l'Environnement et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada,
L'honorable Peter Kent, C.P., c.r., député



Réserve de parc national du Canada Pacific Rim, (C.-B.),
©Parcs Canada, photo : Josh McCulloch

Message du directeur général de l'Agence



En 1911, quand le Canada était encore un très jeune pays, le gouvernement canadien a créé la Division des parcs du Dominion, un service entièrement consacré à la protection des parcs. Il s'agissait d'une idée nouvelle à l'époque; en fait, le Canada a été le

premier pays au monde à se doter d'un service national de parcs. La Division des parcs du Dominion a évolué au fil des ans, pour devenir l'Agence Parcs Canada que nous connaissons aujourd'hui.

Depuis sa création il y a 100 ans, le service canadien des parcs s'est élargi, passant de 17 parcs nationaux s'étendant sur 47 000 kilomètres carrés à 42 parcs nationaux couvrant 320 000 kilomètres carrés. De plus, son mandat englobe aujourd'hui la conservation des lieux historiques nationaux et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada continuera d'établir et d'agrandir ces lieux patrimoniaux afin de veiller à ce qu'ils représentent la société qui caractérise le Canada.

Année après année, génération après génération, les Canadiennes et les Canadiens démontrent un grand appui et une profonde appréciation pour les ressources naturelles et culturelles de leur pays. Au fil du temps, Parcs Canada a établi de solides relations avec les peuples autochtones du Canada et les communautés avoisinantes

avec la création et la gestion des lieux patrimoniaux, des relations qui sont fondées sur la confiance et le respect. Nous avons élaboré des pratiques novatrices en matière de gestion des ressources culturelles et naturelles et, ce faisant, nous sommes devenus un chef de file mondial dans le domaine de la conservation patrimoniale. Parcs Canada compte aujourd'hui sur une équipe de professionnels dévoués et passionnés qui possèdent les connaissances et les compétences requises pour relever les défis et saisir les occasions du XXI^e siècle.

La population canadienne évolue et Parcs Canada s'adapte en s'adressant à eux dans leurs régions pour leur offrir des expériences de visite renouvelées et diversifiées. En les invitant à visiter les aires protégées que nous entretenons si fièrement en leur nom, nous veillons à ce que chaque nouvelle génération de Canadiens amène une nouvelle génération de défenseurs du magnifique patrimoine naturel et culturel du Canada.

Pour les membres de l'équipe et pour l'Agence dans son ensemble, ce centenaire représente une occasion de réfléchir aux réalisations du passé ainsi qu'aux progrès et réussites de l'Agence, et de planifier l'avenir de celle-ci. Cet anniversaire laissera sa marque et aura une grande influence sur l'Agence pour la prochaine génération, et nous devons tous déployer des efforts et faire preuve de dévouement. Il s'agit également d'une occasion de réitérer notre engagement à amener les Canadiennes et les Canadiens à établir des liens personnels plus solides avec les lieux patrimoniaux qui représentent l'essence même de notre pays.

La version originale a été signée par

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada,
Alan Latourelle



Section I – Vue d'ensemble de l'Agence Parcs Canada

RAISON D'ÊTRE ET RESPONSABILITÉS

Mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Parcs Canada est une agence distincte au sein du gouvernement du Canada dont les responsabilités proviennent des lois suivantes :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*;
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*;
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*;
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*;
- le *Règlement sur les canaux historiques*, pris en application de la *Loi sur le ministère des Transports*;
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*; et
- la *Loi sur les espèces en péril*.

Le directeur général de Parcs Canada relève directement du ministre de l'Environnement.

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et les gère pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de

mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.

En tant que premier service de parcs nationaux au monde, qui célèbre son centenaire en 2011, Parcs Canada continue de jouer un rôle vital dans l'élaboration d'un réseau de parcs nationaux représentatif de la diversité des régions naturelles et des paysages du Canada. De même, les aires marines nationales de conservation représentent les régions marines du Canada qui couvrent trois océans et les Grands lacs. Dans les parcs nationaux, l'Agence a le mandat d'en protéger l'intégrité écologique, alors qu'elle doit favoriser l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation. Dans l'exécution de ses responsabilités, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones, les intervenants et les collectivités voisines.

Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et nous aide à mieux comprendre le Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de se familiariser avec les personnes et les événements qui ont façonné le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui et de s'imprégner de l'histoire de notre pays. Parcs Canada s'efforce de s'assurer que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui comprend des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, reflète complètement la riche histoire du Canada à mesure qu'elle

évolue. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire de notre pays.

Aujourd'hui, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec ces lieux patrimoniaux. Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent plus de 20 millions de personnes-visites.

De plus, certaines des activités patrimoniales de Parcs Canada consistent en des désignations officielles du gouvernement du Canada. Dans certains cas, l'Agence fournit le soutien nécessaire pour la conservation et la mise en valeur de propriétés

patrimoniales désignées administrées par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien. Parcs Canada fait preuve de leadership dans la conservation du patrimoine bâti grâce à son Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada, un programme de contribution à l'intention des lieux historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des conventions, des programmes et des accords, dont la Convention du patrimoine mondial.

L'objectif à long terme de Parcs Canada est de créer au moins un parc national et une aire marine nationale de conservation dans chacune des régions terrestres et marines du pays. Le réseau des parcs nationaux (figure 1) représente les régions terrestres du Canada. Le 31 mars 2010, 28 des 39 régions terrestres du Canada étaient représentées par 42 parcs nationaux, ce qui signifie qu'un peu plus de 70 pour 100 du réseau est maintenant achevé. Ces 42 parcs protègent 320 000 kilomètres carrés de terres canadiennes.

Le réseau des lieux historiques nationaux représente des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale. À long terme, l'objectif consiste à faire en sorte que le réseau représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada. Depuis le 31 mars 2010, le réseau des lieux historiques nationaux du Canada (y compris les canaux historiques) comptait 956 lieux désignés d'importance historique nationale. De ce nombre, 167 sont directement administrés par Parcs Canada, comme le montre la figure 2. Le réseau comprend également 648 personnages et 417 événements d'importance historique nationale.

Comme l'indique la figure 3, le réseau des aires marines nationales de conservation représente les régions marines du Canada qui se déploient dans ses trois océans et ses Grands Lacs. Le développement du réseau en est à ses premières étapes. Avec le récent ajout de la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, cinq des 29 régions marines du Canada sont actuellement représentées dans le réseau qui est donc achevé à 17 pour 100.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Web de l'Agence à www.pc.gc.ca.

FIGURE 1 : RÉSEAU DES PARCS NATIONAUX DU CANADA

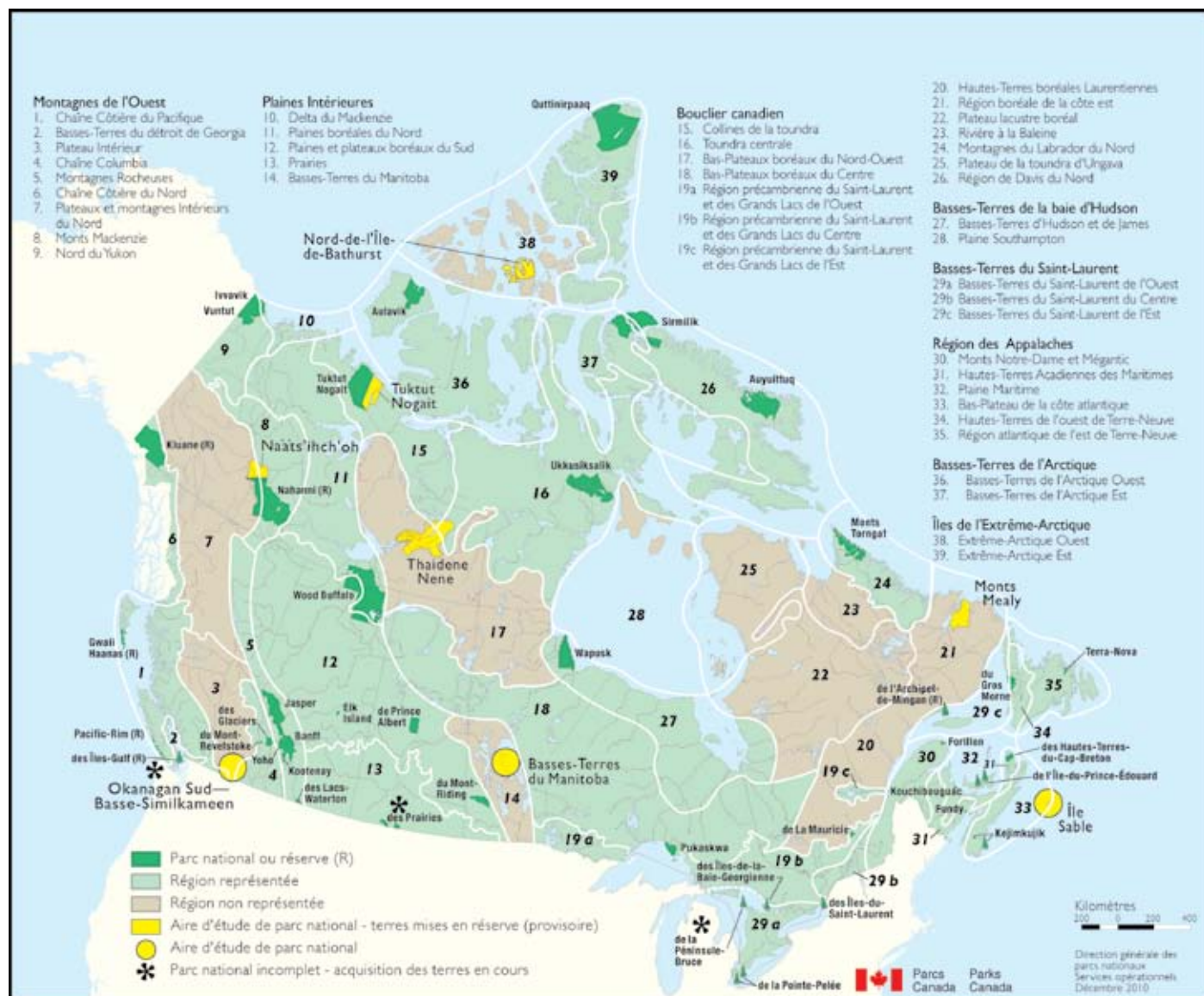


FIGURE 2 : LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA



FIGURE 2 : LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA

(suite)

Terre-Neuve et Labrador

1. Phare-de-Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse

10. Marconi
11. Forteresse-de-Louisbourg
12. Débarquement-de-Wolfe
13. Batterie-Royale
14. Alexander-Graham-Bell
15. Canal-de-St. Peters
16. St. Peters
17. Fort-de-l'Île-Grassy
18. Îles-Canso
19. Fort-McNab
20. Île-Georges
21. Citadelle-d'Halifax
22. Tour-Prince-de-Galles
23. Redoute-York
24. Encampement-d'Anville
25. Fort-Sainte-Marie-de-Grâce
26. Fort-Edward
27. Grand-Pré
28. Kejimikujik
29. Fort-Anne
30. Fort-Charles
31. Port-Royal
32. Établissement-Melanson
33. Bloody Creek
34. Fort-Lawrence
35. Beaubassin

Île-du-Prince-Édouard

36. Port-la-Joye-Fort-Amherst
37. Ardgowan
38. Province House
39. Dalvay-by-the-Sea
40. Cavendish-de-L.-M.-Montgomery

Nouveau-Brunswick

41. Fort-Gaspereaux
42. Fort-Beauséjour – Fort-Cumberland
43. Cale-Sèche-La Coupe
44. Monument-Lefebvre
45. Boishébert
46. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
47. Tour-Martello-de-Carleton
48. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec

49. Bataille-de-la-Ristigouche
50. Phare-de-Pointe-au-Père
51. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
52. Forts-de-Lévis
53. 57-63, rue Saint-Louis
54. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
55. Cartier-Brébeuf
56. Fortifications-de-Québec
57. Maison-Maillou
58. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec
59. Parc-Montmorency
60. Louis-S.-St-Laurent
61. Forges-du-Saint-Maurice
62. Canal-de-Saint-Ours
63. Canal-de-Chambly
64. Fort-Chambly
65. Fort-Ste-Thérèse
66. Fort-Lennox
67. Commerce-de-la-Fourrière-à-Lachine
68. Canal-de-Lachine
69. Louis-Joseph-Papineau
70. Sir-George-Étienne-Cartier
71. Bataille-de-la-Châteauguay
72. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
73. Sir-Wilfrid-Laurier
74. Coteau-du-Lac
75. Caserne-de-Carillon
76. Canal-de-Carillon
77. Manoir-Papineau
78. Fort-Témiscamingue

Ontario

79. Cairn-de-Glengarry
80. Maison-de-Sir-John-Johnson
81. Maison-Inverarden
82. Bataille-du-Moulin-à-Vent
83. Fort-Wellington
84. Maison-Laurier
85. Canal-Rideau
86. Blockhaus-de-Merrickville
87. Villa-Bellevue
88. Tour-Murney
89. Fortifications-de-Kingston
90. Tour-Shoal
91. Fort-Henry
92. Voie-Navigable-Trent-Severn
93. Portage-de-la-baie-de-Quinte
94. Écluse-Ascenseur-de-Peterborough
95. Barrages-de-Pêche-Mnjikaning
96. N.C.S.M. Haida

Ontario (...suite)

97. Île-Navy
98. Hauteurs-de-Queenston
99. Casernes-de-Butler
100. Fort-George
101. Fort-Mississauga
102. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
103. Champ-de-Bataille-du-Fort-George
104. Bataille-de-Cook's Mills
105. Champ-de-Bataille-de-Ridgeway
106. Maison-Commemorative-Bethune
107. Mission-Saint-Louis
108. Woodside
109. Colline-de-la-Bataille
110. Remblais-de-Southwold
111. Phare-de-la-Pointe-Clark
112. Fort-Malden
113. Phare-et-Blockhaus-de-l'Île-Bois-Blanc
114. Fort-St. Joseph
115. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba

116. York Factory
117. Fort-Prince-de-Galles
118. Lower Fort Garry
119. Presbytère-St. Andrew's
120. La Fourche
121. Maison-Riel
122. Forts Rouge, Garry et Gibraltar
123. Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
124. Monticules-Linéaires

Saskatchewan

125. Fort-Espérance
126. Fort-Pelly
127. Fort-Livingstone
128. Homestead-Motherwell
129. Batoche
130. Bataille-de-la-Coulée-des-Tourond – Fish Creek
131. Fort-Battleford
132. Frenchman Butte
133. Fort-Walsh
134. Massacre-de-Cypress Hills

Alberta

135. Lac-La Grenouille
136. Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien
137. Ranch-Bar U

Alberta (...suite)

138. Rocky Mountain House
139. Auberge-de-Ski-Skoki
140. Cave and Basin
141. Col-Howse
142. Musée-du-Parc-Banff
143. Refuge-du-Col-Abbot
144. Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
145. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
146. Col-Athabasca
147. Col-Yellowhead
148. Jasper House

Colombie-Britannique

149. Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
150. Col-Kicking Horse
151. Kootenae House
152. Col-Rogers
153. Fort-Langley
154. Parc-Stanley
155. Gulf of Georgia Cannery
156. Phare-de-Fisgard
157. Fort Rodd Hill
158. Fort-St. James
159. Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks
160. Nan Sdins
161. Piste-Chilkoot

Territoire du Yukon

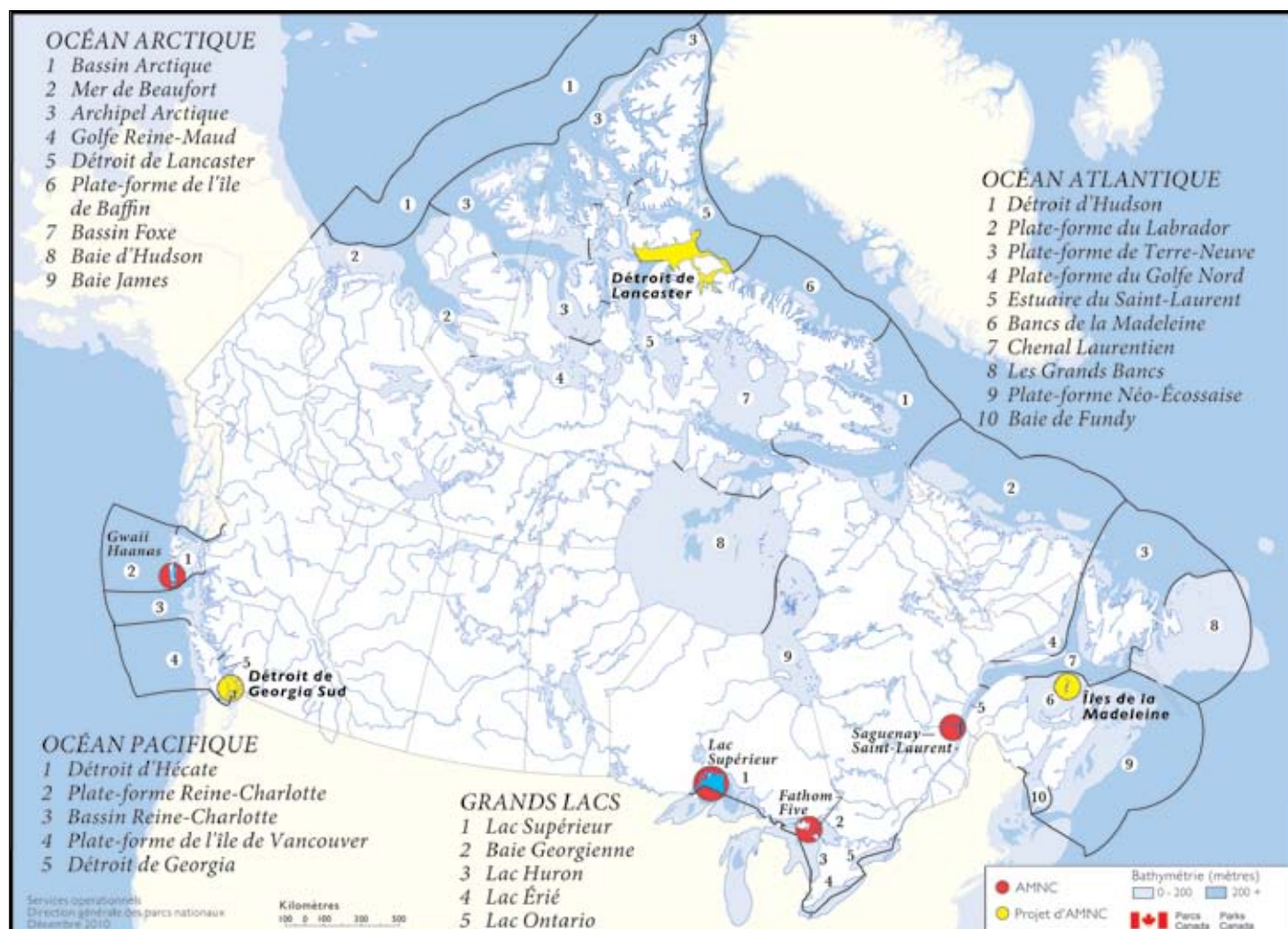
162. S.S. Klondike
163. Drague-Numéro-Quatre
164. Complexe-Historique-de-Dawson
165. S.S. Keno
166. Ancien-Palais-de-Justice-Territorial

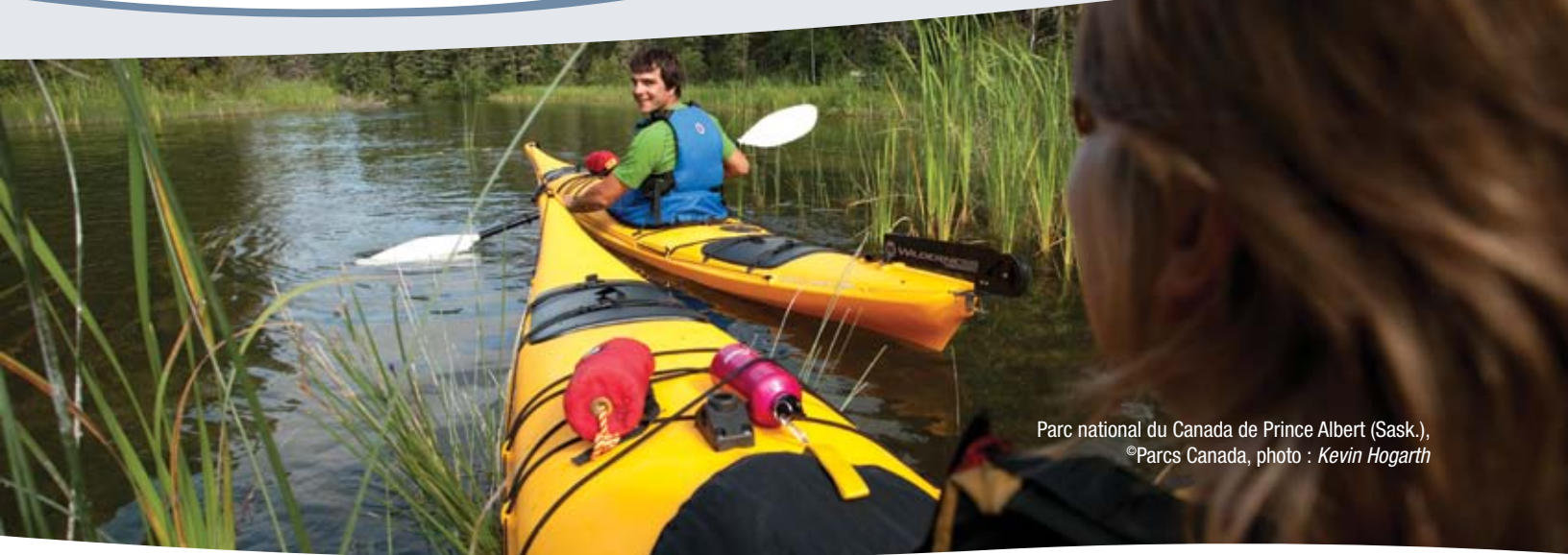
Territoires du Nord-Ouest

167. Saoyú-ᑭᑦᑲᑦᑲᑦ

Octobre 2010

FIGURE 3 : RÉSEAU DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION DU CANADA





Parc national du Canada de Prince Albert (Sask.),
©Parcs Canada, photo : Kevin Hogarth

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parcs Canada est un intervenant clé de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD). La SFDD représente une étape majeure pour le gouvernement du Canada en ce qui a trait à l'intégration de la durabilité environnementale et de l'évaluation environnementale stratégique dans les processus de prise de décision.

Les contributions de Parcs Canada à la SFDD sont liées au Thème III – Protéger la nature et au Thème IV – Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement. Ces contributions sont présentées plus en détail dans les sections II et III, et sont indiquées pour en faciliter la référence avec les symboles suivants :



Thème III : Protéger la nature



Thème IV : Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement

Pour obtenir plus d'informations sur les activités de Parcs Canada ayant trait au développement durable, veuillez consulter les sections III et IV de ce plan. Pour obtenir d'avantage d'information sur la Stratégie fédérale de développement durable, veuillez visiter le site internet d'Environnement Canada, à l'adresse <http://ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=F93CD795-1>.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

La figure 4, à la page suivante, présente le résultat stratégique et l'architecture des activités de programmes (AAP) révisée de

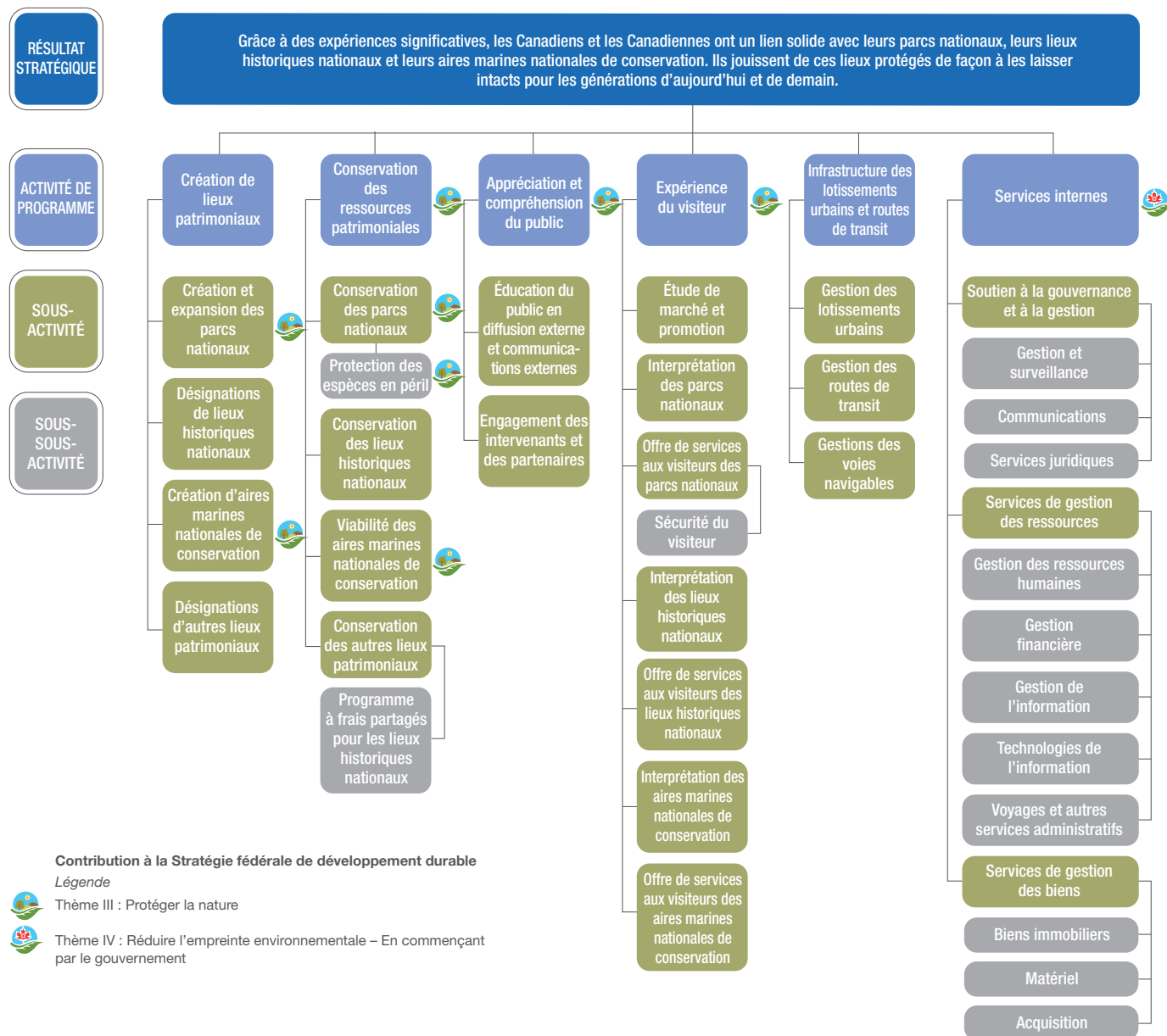
Parcs Canada. Parmi les changements mineurs apportés à l'AAP depuis l'année dernière, la sous-sous-activité *Initiative des endroits historiques* sous l'activité de programme *Conservation des ressources patrimoniales* a été enlevée suite à l'élimination graduelle du programme de contributions par catégorie de l'Initiative des endroits historiques le 31 mars 2010. La sous-sous-activité *Sécurité du public* sous l'activité de programme *Expérience du visiteur* s'intitule désormais *Sécurité du visiteur*.

Les programmes suivants contribuant à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) ont été identifiés sous le *Thème III – Protéger la nature* :

- Création et expansion des parcs nationaux (sous-activité)
- Création d'aires marines nationales de conservation (sous-activité)
- Conservation des ressources patrimoniales (activité de programme)
- Conservation des parcs nationaux (sous-activité)
- Protection des espèces en péril (sous-sous-activité)
- Viabilité des aires marines nationales de conservation (sous-activité)
- Appréciation et compréhension du public (activité de programme)
- Expérience du visiteur (activité de programme)

La contribution de Parcs Canada à l'écologisation des opérations gouvernementales, qui est reliée au *Thème IV – Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement*, a été identifiée sous les services internes.

FIGURE 4 : RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES DE PARCS CANADA



RÉSUMÉ DE LA PLANIFICATION

Résultat stratégique :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs de rendement	Cibles
Le pourcentage des parcs nationaux avec l'état général de l'intégrité écologique maintenu ou amélioré	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013
La moyenne générale de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux	Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, passant de 6,0 sur 10 en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada	65 % des Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014

Remarque : Le développement des aires marines nationales de conservation en est à ses débuts, et leur cadre de mesure du rendement doit être élaboré.

Le niveau de rendement de Parcs Canada en regard des priorités et des résultats attendus, qui sont décrits dans ce plan d'entreprise, sera évalué au moyen du système d'évaluation du rendement établi par le Conseil du Trésor et comportant les cotes suivantes : dépasse (plus de 100 pour 100), satisfait à tous (100 pour 100), satisfait à presque tous (80 pour 100 à 99 pour 100), satisfait dans une certaine mesure (60 pour 100 à 79 pour 100), pas satisfait (moins de 60 pour 100).

Activité de programme	Dépenses prévues* (en milliers de dollars)					Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Création de lieux patrimoniaux	22 751	21 588	21 588	21 588	21 592	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Conservation des ressources patrimoniales	198 921	195 013	194 977	194 977	195 019	Un environnement propre et sain
Appréciation et compréhension du public	34 155	31 610	26 954	26 449	25 602	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Expérience du visiteur	235 521	235 368	235 296	235 296	235 163	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	122 625	77 608	62 610	57 610	57 622	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Services internes	81 562	81 521	81 521	81 521	81 457	—
Total des dépenses prévues	695 535	642 708	622 945	617 440	616 456	—
Équivalents temps plein	4 422	4 416	4 415	4 413	4 411	—

* Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la Loi sur l'Agence Parcs Canada. Tout écart est dû à l'arrondissement des données.

PRIORITÉS DE L'AGENCE PARCS CANADA

Priorités opérationnelles	Type*	Description et contribution au résultat stratégique
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	D'ici la fin de l'année financière 2013, Parcs Canada ajoutera une autre région terrestre parmi les régions représentées par le réseau de parcs nationaux. L'Agence fera des progrès concrets annuels dans l'établissement de parcs nationaux pour trois régions terrestres non représentées et dans l'établissement de deux aires marines nationales de conservation pour deux régions marines non représentées. L'établissement et l'expansion des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation créent des possibilités supplémentaires pour les Canadiens et Canadiennes de développer un sentiment d'attachement à leurs lieux patrimoniaux.
Conserver les lieux patrimoniaux du Canada	Permanente	Parcs Canada continuera de mener des projets actifs de gestion pour améliorer les indicateurs d'intégrité écologique clés dans 20 parcs nationaux d'ici mars 2014. Les efforts continueront pour améliorer 70 % des éléments de l'intégrité commémorative dont l'état est jugé faible dans les lieux historiques nationaux, en mettant l'accent sur les ressources culturelles bâties. Relever les défis de conservation prioritaires dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada aidera à ce que la génération actuelle et les générations à venir puissent continuer à en profiter.
Augmenter la fréquentation	Déjà établie	Les initiatives ciblées de Parcs Canada attireront 22,4 millions de visites annuellement dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation d'ici mars 2015 comparativement à 20,7 millions de visites en 2008-2009. On y arrivera en diversifiant et en renouvelant les possibilités d'expérience du visiteur et en rehaussant l'attrait de ces lieux en tant que destinations de voyage.
Accroître l'attachement personnel des Canadiens avec les lieux de Parcs Canada	Déjà établie	Parcs Canada mettra l'accent sur la commémoration de son 100 ^e anniversaire à titre de premier service de parc du monde afin de rehausser les sentiments d'attachement et de fierté des Canadiens et Canadiennes envers leurs trésors nationaux. L'Agence entreprendra des activités à Montréal, à Toronto et à Vancouver pour rehausser le sentiment d'attachement avec les endroits de Parcs Canada dans ces zones urbaines.

Priorités de gestion	Type*	Description et contribution au résultat stratégique
Une équipe, une vision	Nouvelle	Parcs Canada concentrera ses efforts pour tirer profit du talent et de l'engagement de ses employés dans la réalisation collective de la vision de l'Agence qui repose sur la création du sentiment d'attachement au patrimoine naturel et culturel du Canada.
La gestion des biens	Nouvelle	L'Agence exécutera une revue complète afin d'optimiser ses actifs et ses biens immobiliers pour s'assurer d'avoir un portefeuille viable pertinent à la réalisation de son mandat.

* Les différents types de priorités sont définies comme suit : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le plan.

RISQUES DE L'AGENCE ET MESURES D'ATTÉNUATION

Pour la période couverte par ce plan, Parcs Canada continuera d'intégrer la gestion des risques dans toutes ses fonctions et d'améliorer l'information sur la gestion des risques et les outils offerts aux gestionnaires. La mise en œuvre des nouvelles politiques du Conseil du Trésor quant à la planification des investissements et aux contrôles internes contribuera à renforcer la gestion des risques à Parcs Canada.

Dans le but d'éclairer l'élaboration de ce plan et d'appuyer la prise de décision au cours de l'année, Parcs Canada a cerné les risques qui l'affectent. Ces risques pourraient nuire à la réalisation du résultat stratégique et des résultats attendus au niveau des activités de programmes. Ci-dessous se trouve le résumé des quatre principaux risques de l'Agence et des mesures d'atténuation.

Risque principal de l'Agence : Position concurrentielle

Le nombre de visites dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada varie d'année en année. Au cours des cinq dernières années, les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ont enregistré une diminution semblable des visites. Parcs Canada a, par conséquent, reconnu parmi ses principaux risques organisationnels que son offre de service n'est possiblement pas assez concurrentielle par rapport à l'offre des autres parcs et attraits culturels et aux autres activités de loisir. Parcs Canada est conscient de sa position concurrentielle.

Afin d'atténuer le risque lié à sa position concurrentielle, l'Agence a redistribué ses ressources sur le terrain pour installer des équipes dévouées de professionnels des relations externes et de l'expérience du visiteur. Parmi les nouveaux outils d'expérience du visiteur se trouvent un cadre d'évaluation des activités récréatives, des lignes directrices d'interprétation, des normes de service, des outils de planification de voyage, des installations pilotes et des nouveaux médias. De plus, Parcs Canada atténuera ce risque organisationnel grâce à une planification proactive des événements et de la promotion, y compris les célébrations pour marquer le centenaire de la création de la Division des parcs du Dominion, le premier service de parcs nationaux au monde.

Risque principal de l'Agence : Forces environnementales

Depuis l'adoption de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) en juin 2003, le nombre d'espèces listées dans l'annexe 1 est passé de 233 à 470 espèces. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, les espèces exotiques envahissantes sont la deuxième menace en importance pour la biodiversité, après la perte de l'habitat. Les espèces exotiques envahissantes sont maintenant reconnues comme agent stressant dans la plupart des parcs nationaux. Ces menaces sont exacerbées par d'autres facteurs sur lesquels Parcs Canada n'exerce aucun contrôle notamment les nouveaux effets du changement climatique et la dégradation de l'habitat à l'extérieur des parcs nationaux. Parcs Canada a par conséquent reconnu, parmi ses principaux risques organisationnels, que sa capacité à maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et de rencontrer ses obligations légales à l'égard des espèces en péril pourraient être entravé par les forces environnementales, comme le changement climatique, la perte de biodiversité et les espèces exotiques ou envahissantes.

Afin d'atténuer le risque lié aux forces environnementales, Parcs Canada continuera de mettre en œuvre les projets Agir sur le terrain en ce qui a trait aux indicateurs d'intégrité écologique, des plans d'action accélérés liés aux stratégies de rétablissement des espèces en péril, et la stratégie de diffusion et d'éducation en matière d'intégrité écologique et d'espèces en péril. En outre, l'Agence élaborera de nouvelles politiques et lignes directrices pour mieux faire face aux situations nouvelles qui affectent la gestion des parcs et continuera d'étudier les possibilités pour mieux protéger, connecter et restaurer les écosystèmes des aires protégées.

Risque principal de l'Agence : Gestion de l'information

Il est essentiel pour Parcs Canada de pouvoir identifier, recueillir et gérer les données et les renseignements pertinents, ainsi que de faire rapport à ce sujet, afin de gérer efficacement tous ses secteurs de programmes et de remplir ses obligations sur le plan juridique. Parcs Canada a par conséquent reconnu la gestion de l'information comme un de ses principaux risques organisationnels.

Afin d'atténuer les risques, Parcs Canada continuera de faire avancer plusieurs dossiers clés. Dans le domaine des ressources et de la capacité, on mettra l'accent sur

l'augmentation des capacités actuelles de gestion de l'information dans l'ensemble de l'Agence et la répartition des ressources en fonction des priorités les plus pressantes. Parcs Canada rehaussera aussi sa capacité en gestion de l'information grâce à de la formation visant à sensibiliser ces employés sur ce risque. De plus, Parcs Canada établira et mettra en œuvre partout dans l'Agence des approches et des processus durables ayant trait à la gestion constante et efficace de l'information. L'Agence élaborera des normes, des procédures et des lignes directrices clés notamment pour le classement, la conservation et le déclasserment des dossiers.

Risque principal de l'Agence : Gestion des biens

L'Agence gère un grand nombre de biens immobiliers complexes dont la valeur de remplacement actuelle est d'environ 11,6 milliards de dollars (le 31 mars 2010)¹. La gestion de ces biens, tant contemporains que culturels, est centrale dans la réalisation de trois des cinq activités de programmes de l'Agence, de même que dans la prestation de services internes. La protection des biens culturels est une fin en soi, alors que les biens contemporains constituent un moyen d'atteindre les objectifs de programmes et de réaliser le mandat de l'Agence. Les infrastructures vieillissantes pourraient entraîner la perte de biens et/ou la dégradation importante de ressources culturelles bâties, qui pourraient compromettre la sécurité du public, entraver la capacité de Parcs Canada à livrer son mandat et nuire à la réputation de l'Agence. À l'avenir, l'Agence pourrait être forcée de fermer des installations pour des raisons de sécurité. Parcs Canada a, par conséquent, reconnu la gestion des biens comme un de ses principaux risques organisationnels. Afin d'atténuer ce risque, Parcs Canada met en place un cadre de politiques, de directives, de normes et de lignes directrices pour offrir une direction constante aux unités opérationnelles en ce qui a trait à la gestion des biens. L'Agence passera en revue ses biens immobiliers pour veiller à ce que le portefeuille puisse être géré de manière viable en mettant l'accent sur les biens exposés à des risques élevés, comme les canaux, les barrages, les ponts et les autoroutes.

PORTRAIT DU FINANCEMENT DE L'AGENCE PARCS CANADA

Pour l'exercice financier 2011–2012, le budget de Parcs Canada destiné à l'atteinte des résultats attendus de ses activités de programmes et à la réalisation de son résultat stratégique s'établit à 696 millions de dollars.

La figure 5 illustre le niveau de financement de Parcs Canada de 2008–2009 à 2015–2016. Trois tendances y sont représentées : le financement de base de l'Agence, le financement total excluant le Plan d'action économique du Canada (PAÉC) et le financement total incluant le PAÉC.

Pour la période de 2008–2009 à 2010–2011, le financement total comprend l'ensemble des crédits parlementaires et des recettes : le budget principal, le budget supplémentaire des dépenses, les crédits centraux du Conseil du Trésor ainsi que les recettes provenant des frais d'utilisation et des droits et des privilèges. Il inclut également les rajustements de report. Pour la période de 2011–2012 à 2015–2016, le financement total correspond aux dépenses et recettes prévues. Les fonds supplémentaires et les rajustements de report de l'exercice ne sont pas tous connus à ce jour et n'y figurent donc pas.

Comme le montre la figure 5, le financement de base de Parcs Canada s'est stabilisé depuis 2008–2009.

Le financement total excluant le PAÉC continuera de diminuer au cours des trois prochaines années principalement en raison de l'achèvement de l'élargissement de la Transcanadienne dans le parc national du Canada Banff.

L'augmentation importante du financement pour les années 2009–2010 et 2010–2011, représentée par la ligne pointillée, illustre les sommes reçues dans le cadre du PAÉC. Ce soutien comprend 217 millions de dollars pour l'amélioration et la modernisation des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et des installations pour les visiteurs, 130 millions de dollars pour plus de cinq ans afin de terminer l'élargissement de la Transcanadienne dans le parc national du Canada Banff jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique et environ 25 millions de dollars pour l'évaluation et l'assainissement des sites contaminés fédéraux.

¹ La valeur de remplacement actuelle est calculée à partir de la valeur de 2000, revalorisée par l'indice des prix des constructions non résidentielles de Statistique Canada.

La figure 6 présente la répartition du financement de Parcs Canada par activité de programme. Les activités de programmes 2, Conservation des ressources patrimoniales, et 4, Expérience du visiteur, récoltent la plus grande part puisqu'elles sont axées sur les opérations des lieux patrimoniaux administrés par l'Agence. Il convient de noter que conformément à la directive du Secrétariat du Conseil du Trésor, les fonds affectés aux services internes sont maintenant présentés de façon distincte plutôt que d'être inclus dans les activités de programmes. Parcs Canada prévoit dépenser 81,6 millions de dollars pour les services internes, ce qui correspond à 12 pour cent de son financement total.

BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Pour plus d'informations sur les crédits votés et les dépenses législatives de l'Agence, veuillez consulter le Budget principal des dépenses de 2011-2012. La version électronique du Budget principal des dépenses se trouve à l'adresse <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20112012/me-bpd/info/info-fra.asp>.

FIGURE 5 : VARIATION DES NIVEAUX DE FINANCEMENT DE PARCS CANADA DE 2008-2009 À 2015-2016

en millions de dollars

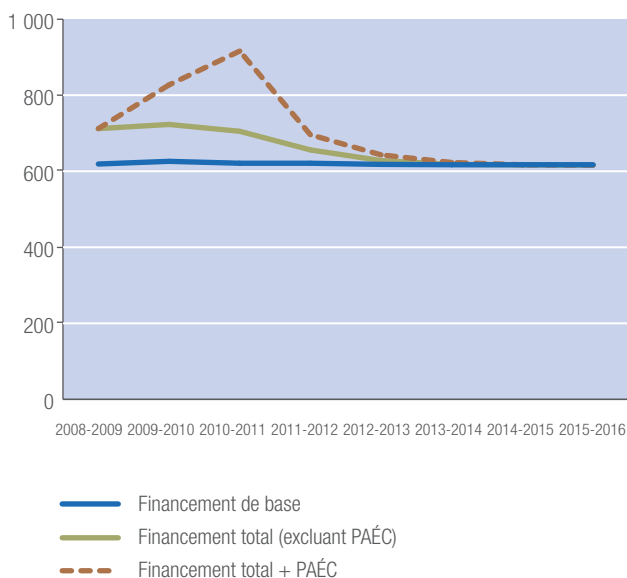
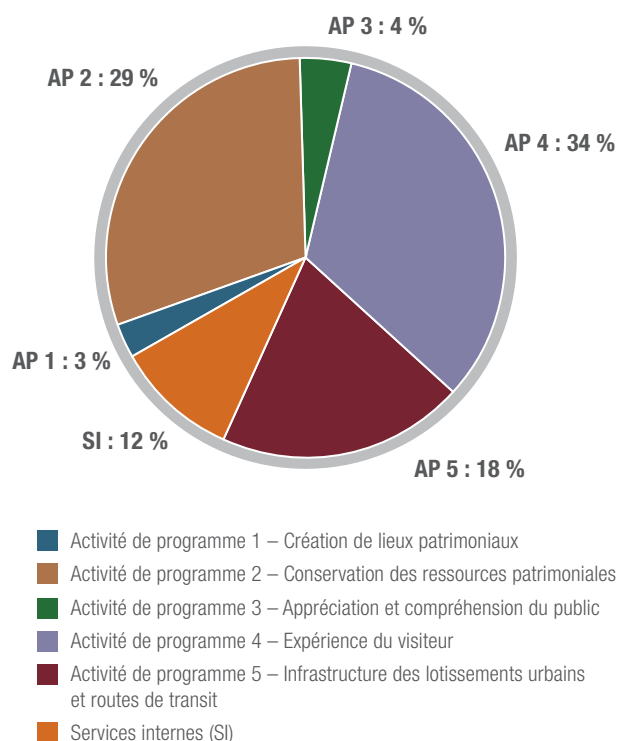


FIGURE 6 : RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ACTIVITÉ DE PROGRAMME POUR 2011-2012





Réserve de parc national du Canada Pacific Rim (C.-B.),
©Parcs Canada, photo : Josh McCulloch

Section II – Analyse des activités de programmes

La section suivante fait état des activités de programmes de Parcs Canada et présente le résultat attendu, les indicateurs de rendement et les cibles pour chacune d'entre elles. Cette section expose également les moyens que Parcs Canada prendra pour atteindre ces résultats, ainsi que les ressources financières et non financières qui seront allouées à chaque activité de programme.

Cette section fait également état des activités qui contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD). L'agence Parcs Canada dirige l'effort fédéral pour la cible 6.2 de la SFDD ayant trait aux habitats protégés dans les parcs. Cette cible correspond à l'une des cibles de Parcs Canada à titre de résultat stratégique, telle que présentée dans le résumé de la planification de la section 1 de ce plan. Elle se lit ainsi : « maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité

écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013 ». Les activités qui contribuent à l'atteinte de cette cible se trouvent sous l'activité de programme 1, Création de lieux patrimoniaux, sous l'activité de programme 2, Conservation des ressources patrimoniales, sous l'activité de programme 3, Appréciation et compréhension du public, et sous l'activité de programme 4, Expérience du visiteur.

Les progrès réalisés par rapport aux attentes en matière de rendement des activités de programmes sont présentés annuellement dans le Rapport sur le rendement de l'Agence. Le rapport sur l'état des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada peuvent aussi être consultés à la section Bibliothèque du site internet de Parcs Canada, à l'adresse suivante : <http://www.pc.gc.ca>.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 – Création de lieux patrimoniaux

Résultat attendu de l'activité de programme : Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.

Indicateurs de rendement :

Cibles :

Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le système des parcs nationaux

Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2007 à 29 sur 39 d'ici mars 2013



Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux¹

Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans 3 régions non représentées¹

Le pourcentage des désignations recommandées pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada

33 % des commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada

Nombre de régions marines représentées dans le système des aires marines nationales de conservation

Augmenter le nombre de régions marines représentées, le faisant passer de 3 en octobre 2007 à 5 sur 29 d'ici mars 2013



Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation²

Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans 2 régions non représentées²

¹ Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création et expansion des parcs nationaux de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).

² Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création d'aires marines nationales de conservation de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).



La programmation dans ce domaine contribue à la Stratégie fédérale de développement durable

Activité de programme – Création de lieux patrimoniaux Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2011–2012	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016
Dépenses prévues	22 751	21 588	21 588	21 588	21 592
ETP	92	89	89	89	89

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir

des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres lieux patrimoniaux. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel



Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (Qc),
©Parcs Canada, photo : Louis Falardeau

du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens et Canadiennes pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens et Canadiennes, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et de commémoration des aires patrimoniales naturelles et culturelles les plus importantes.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- 
 • Établir un nouveau parc national dans une région non représentée et terminer les études de faisabilité pour trois autres parcs nationaux potentiels dans les régions non représentées et pour l'agrandissement proposé d'un parc national (identifiés à la figure 1).
- 
 • Terminer les études de faisabilité pour deux autres aires marines nationales de conservation potentielles dans les aires marines nationales non représentées (identifiées à la figure 3).
- 
 • Conformément à l'orientation du gouvernement du Canada, travailler à la désignation de parc national de l'île de Sable, en Nouvelle-Écosse, et à la création de la réserve de parc national Nááts'ihch'oh, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour mieux protéger l'embouchure de la rivière Nahanni Sud.
- Continuer à soutenir la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et le Ministre dans la désignation et la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale qui représentent l'étendue et la diversité de l'histoire canadienne. Au cours des cinq prochaines années, on

procédera à la commémoration de 36 lieux, personnes et événements d'importance historique nationale par année, en moyenne.

- Mettre en œuvre la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* en mettant l'accent sur l'étude et l'évaluation de la valeur patrimoniale des phares fédéraux nominés par le public pour être lieux désignés.
- Continuer d'évaluer les édifices fédéraux en collaboration avec d'autres ministères et agences du gouvernement fédéral et faire des recommandations au Ministre pour la désignation d'édifices ayant une valeur patrimoniale comme édifices fédéraux du patrimoine.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

La création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation, et l'agrandissement des parcs nationaux existants permettent de protéger des parties des paysages terrestres et marins propres au Canada. La désignation nouvelle de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale contribue au développement de notre système de commémorations nationales à l'image de l'étendue et de la diversité de l'histoire canadienne. Les nouveaux lieux patrimoniaux contribuent au développement économique régional et au bien-être des collectivités, en plus d'offrir de nouvelles possibilités d'expérience aux visiteurs, d'éducation et de participation significative à long terme dans la planification et la gestion de ces endroits. Les Canadiens et les Canadiennes bénéficient des relations positives établies avec les peuples autochtones, les autres gouvernements et les collectivités dans la création de ces lieux spéciaux, qui ont pour but de donner aux générations à venir le patrimoine vivant dont nous avons hérité des générations précédentes.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 -

Conservation des ressources patrimoniales

Résultat attendu de l'activité de programme : Des mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, et l'état des ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux est amélioré.

Indicateurs de rendement :

Cibles :



Le nombre de parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré

20 parcs nationaux ont au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2014

Le pourcentage des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et des pratiques de gestion ayant reçu une cote faible qui s'est amélioré

70 % des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et aux pratiques de gestion ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de 5 ans



La programmation dans ce domaine contribue à la Stratégie fédérale de développement durable

Activité de programme – Conservation des ressources patrimoniales Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2011–2012	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016
Dépenses prévues	198 921	195 013	194 977	194 977	195 019
ETP	1 272	1 272	1 272	1 272	1 272

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les

générations actuelles et futures profitent d'un système de lieux patrimoniaux protégés.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Les biens gérés dans le cadre de cette activité de programme représentent près du quart du portefeuille de biens de Parcs Canada. Les biens historiques sont au cœur du mandat de Parcs Canada et lorsqu'ils disparaissent, ils sont perdus pour toujours. La taille du portefeuille complet de l'Agence et l'âge de l'infrastructure représentent une pression financière pour l'Agence. Parcs Canada a par conséquent reconnu la gestion des biens parmi ses principaux risques organisationnels et ses priorités organisationnelles. Les renseignements supplémentaires sur le type de biens gérés dans le cadre de cette activité de programme se trouvent dans la Mise à jour du plan d'immobilisation à long terme, à la section IV de ce plan.



Parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.),
©Parcs Canada, photo : Wayne Barrett

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :



- Continuer à relever les défis relatifs à la conservation et à démontrer des améliorations quant aux indicateurs d'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux du Canada par la gestion active et des initiatives de restauration. On mettra l'accent sur les situations prioritaires cernées dans les plans directeurs des parcs nationaux. Parmi les projets prévus en 2011–2012 :

- » Un investissement de 458 000 \$ dans le parc national du Canada de la Mauricie pour le retrait de barrages et de milliers de billes submergées de plusieurs lacs, de même que l'exécution de brûlages dirigés sur 2 000 hectares de forêt mixte dans le but d'améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques et forestiers.
- » Un investissement de 227 000 \$ pour restaurer les passes à poissons obstruées aux ponceaux de ruisseaux dans les parcs nationaux du Canada Jasper, des Glaciers et Yoho. Ce projet étalé sur plusieurs années a pour but d'améliorer le réseau aquatique en restaurant les passages problématiques dans sept parcs nationaux.



- Élaborer un cadre national de zonage des aires marines nationales de conservation d'ici 2014.



- Continuer à assumer son rôle de leader dans l'élaboration de stratégies nationales de rétablissement des espèces en

péril se trouvant principalement à l'intérieur des limites des terres et des eaux qu'elle administre, conformément aux exigences législatives.

- Continuer à travailler au maintien de l'intégrité écologique des parcs nationaux et à la réintroduction des processus naturels tel que le feu. Parcs Canada effectuera des brûlages dirigés, et au besoin, éteindra les feux de friches. (La saison 2010–2011 des feux de friches a été une période relativement tranquille mise à part le défi attribué à un feu de friche dans le parc national du Canada Wood Buffalo. L'Agence Parcs Canada a géré 77 feux de friches ayant touchés 5 900 hectares, ceci étant sous la moyenne des dix dernières années.)
- Travailler pour le maintien et l'amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'état des ressources culturelles bâties. Parmi les projets à réaliser en 2011–2012 :
 - » Un investissement annuel de trois millions de dollars sur six ans pour la conservation du lieu historique national du Canada Fort-Henry situé à Kingston en Ontario. Les travaux seront dédiés à la réparation, la stabilisation et la préservation des édifices et des structures du complexe du Fort-Henry, en partenariat avec la Commission des parcs du Saint-Laurent et la province de l'Ontario qui opère le site en tant qu'attraction patrimoniale.

- » Un investissement de 192 000 \$ au lieu historique national du Canada du Fort-Prince-de-Galles, un chef-d'oeuvre de pierre du début du 18^e siècle près de Churchill, au Manitoba, qui aura pour but d'éliminer les causes de l'instabilité du fort et d'en conserver les larges murs de pierre.
- » Un investissement de 340 000 \$ au lieu historique national du Canada York Factory, qui a été établi en 1684 et était le principal entrepôt servant au commerce de la fourrure de la compagnie de la Baie d'Hudson, afin de terminer la cinquième et dernière année d'une étude pour définir les possibilités quant à la gestion future du lieu, qui est menacé par l'érosion des berges, et la conservation continue de ses ressources culturelles.
- Administrer le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada afin de soutenir la protection des lieux historiques nationaux qui n'appartiennent pas à l'Agence. Le programme continuera d'offrir un financement aux organisations à but non lucratif pour qu'elles réalisent des projets de conservation et de mise en valeur dans leur lieu historique national. De l'information supplémentaire sur ce programme est disponible à la section III, dans le tableau *Renseignements sur les programmes de paiements de transfert*.
- Soutenir la conservation des lieux historiques non administrés par Parcs Canada grâce à la collaboration continue avec les gouvernements (ou partenaires) provinciaux et territoriaux pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des outils de conservation comme le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et la deuxième édition des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

La conservation des parcs nationaux, et des lieux historiques nationaux et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation permet de veiller à ce que les ressources naturelles et culturelles importantes soient protégées pour que les Canadiens et Canadiennes puissent en bénéficier sur le plan environnemental, social et économique. Les parcs nationaux et les aires marines de conservation font partie d'un réseau d'aires protégées et destinées à l'utilisation et à l'agrément de tous les Canadiens et Canadiennes. Ces aires sont pertinentes pour la société canadienne en vertu des avantages intrinsèques qu'elles offrent, comme l'air pur, l'eau pure et l'adaptation aux changements climatiques. De plus, les aires protégées contribuent à l'économie canadienne, car elles offrent des possibilités de tourisme et rehaussent la santé physique et mentale des Canadiens et Canadiennes en tant qu'endroits spirituels et lieux récréatifs. Les lieux historiques nationaux et les autres lieux historiques sont des manifestations concrètes de l'étendue et de la diversité de l'histoire canadienne et leur conservation permet aux Canadiens et Canadiennes de se sentir liés à leur passé. Aujourd'hui, ils jouent également un rôle important comme lieux de rencontre, d'affaires, de divertissement, de tourisme et d'unité sociale dans leurs collectivités. Ensemble, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada offrent la possibilité aux Canadiens et Canadiennes d'apprécier et de développer un sentiment d'attachement personnel aux endroits et aux histoires d'importance nationale et de participer de manière directe à la gestion des trésors nationaux du Canada.

Lieu historique national du Canada de L'Anse aux Meadows (T.-N.-L.),
©Parcs Canada, photo : *Dale Wilson*



ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 –

Appréciation et compréhension du public

Résultat attendu de l'activité de programme : Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.

Indicateurs de rendement :

Cibles :



Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada

60 % de Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014



Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada

80 % de Canadiens et Canadiennes appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014



La programmation dans ce domaine contribue à la Stratégie fédérale de développement durable

Activité de programme – Appréciation et compréhension du public Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2011–2012	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016
Dépenses prévues	34 155	31 610	26 954	26 449	25 602
ETP	294	293	293	291	290

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Cette activité de programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens et Canadiennes à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada rejoint les Canadiens et Canadiennes au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en oeuvre de l'orientation future de l'Agence.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Le site internet de Parcs Canada constitue un moyen de communication fondamental et peut servir de plateforme pour engager les Canadiens et Canadiennes en plus d'être

un moyen de présenter et de favoriser l'apprentissage sur le patrimoine naturel et culturel des lieux administrés par Parcs Canada. L'infrastructure des technologies de l'information nécessaire pour soutenir le site internet de Parcs Canada et les outils connexes offerts aux Canadiens et Canadiennes vieillissent et nécessitent de nouveaux investissements afin de veiller à ce qu'ils soient toujours courants et pertinents.

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en oeuvre les activités suivantes :

- Faire croître sa portée et sa visibilité et offrir des possibilités pertinentes de contact initial avec Parcs Canada aux nouveaux Canadiens et Canadiennes et aux résidents des régions urbaines de Montréal, Toronto et Vancouver grâce à des investissements et à des stratégies de diffusion ciblées, y compris par la collaboration avec un large éventail de partenaires. Parmi les principales activités, on prévoit



Lieu historique national de Lower Fort Garry (Man.),
©Parcs Canada, photo : D. Dealey

collaborer avec les communautés des arts et de la musique pour atteindre les publics urbains, livrer les programmes de Parcs Canada dans les écoles et d'autres lieux par l'intermédiaire de vidéoconférences, tenir des événements et des expositions de diffusion dans des lieux très achalandés, intégrer les expériences offertes par Parcs Canada à de nouveaux événements et de matériel à l'intention des citoyens et établir un bureau des conférenciers pour livrer les histoires de Parcs Canada à des endroits faciles d'accès pour les Canadiens et les Canadiennes des régions urbaines.

- Souligner en 2011 le centenaire de l'Agence à titre de premier service de parcs nationaux au monde et tirer profit de cet événement pour lancer un programme d'activités de diffusion et d'événements spéciaux pour sensibiliser les Canadiens et Canadiennes par rapport aux parcs nationaux, aux lieux historiques nationaux et aux aires marines nationales de conservation et favoriser leur sentiment d'attachement envers ceux-ci.
- Mettre l'accent sur des relations proactives avec les médias ciblant les actualités quotidiennes, les médias spécialisés et les initiatives de diffusion visant à engager les Canadiens et les Canadiennes. Les investissements stratégiques dans les nouveaux médias et dans le renouvellement du site Web de Parcs Canada permettront aux Canadiens et Canadiennes d'interagir avec Parcs Canada à partir de leur foyer, école ou place de loisir.



- Offrir aux Canadiens et Canadiennes la possibilité de participer davantage aux activités des lieux de Parcs Canada qu'ils considèrent comme significatifs et pertinents. On fera activement la promotion de la participation des bénévoles pour encourager les Canadiens et Canadiennes à s'avancer et à jouer un rôle dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada afin de mobiliser leur soutien actif.



- Poursuivre l'élaboration d'un cadre pour encourager la participation des peuples autochtones dans la planification et la gestion des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Dans ce cadre, Parcs Canada établira des relations consultatives avec les Autochtones de divers lieux à travers l'organisation, guidées par les contextes juridiques et culturels particuliers des différents groupes autochtones, d'ici 2013.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

Afin de favoriser chez les Canadiens et Canadiennes un sentiment d'attachement aux éléments du patrimoine naturel et culturel du Canada, il est important de leur donner la possibilité de comprendre, d'apprécier et d'appuyer les lieux patrimoniaux de Parcs Canada. En retour, les Canadiens et Canadiennes exprimeront de volontiers leur fierté pour ces endroits, s'ils savent qu'ils ont la possibilité d'influencer les décisions et les mesures prises en leur nom.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4 – Expérience du visiteur

Résultat attendu de l'activité de programme : Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.

Indicateurs de rendement :

Cibles :



Le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux

En moyenne, 85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent le lieu significatif



Le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits et le pourcentage qui sont très satisfaits de leur visite

En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits et en moyenne, 50 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont très satisfaits de leur visite



La programmation dans ce domaine contribue à la Stratégie fédérale de développement durable

Activité de programme – Expérience du visiteur Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

	2011–2012	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016
Dépenses prévues	235 521	235 368	235 296	235 296	235 163
ETP	1 951	1 951	1 951	1 951	1 951

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme appuie les occasions offertes à plus de 20 millions de personnes-visites qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes. Ceci est ensuite suivi du départ et de la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les

occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens et Canadiennes.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Les biens gérés dans le cadre de cette activité de programme représentent plus de 40 % du portefeuille de biens de Parcs Canada. Les installations pour les visiteurs offrent aux Canadiens et Canadiennes des expériences significatives et la possibilité de créer un sentiment d'attachement personnel avec les lieux patrimoniaux du Canada. La taille du portefeuille de l'Agence et l'âge de l'infrastructure représentent une pression financière pour l'Agence. Parcs Canada a par conséquent reconnu la gestion des biens parmi ses principaux risques organisationnels et ses priorités organisationnelles. Les renseignements supplémentaires sur le type d'actifs gérés dans le cadre



Lieu historique national du Canada de la Citadelle-d'Halifax (N.-É.),
©Parcs Canada, photo : Chris Reardon

de cette activité de programme se trouvent dans la Mise à jour du plan d'immobilisation à long terme, à la section IV de ce plan.

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Mettre l'accent sur les nouveaux Canadiens et Canadiennes, les jeunes familles et les jeunes adultes pour les attirer et accroître leur participation aux possibilités d'expérience du visiteur offerts dans leurs parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation.
- Positionner chacun des lieux patrimoniaux par rapport au marché du tourisme local, cerner les principaux groupes cibles de ces marchés et adopter une approche fondée sur le marché pour attirer et faire croître l'achalandage de ces groupes cibles.
- Faire des offres améliorées et diversifiées en matière d'installations, d'activités récréatives, d'événements spéciaux et de produits d'interprétation, tout en maintenant le haut niveau de qualité des services. Les Canadiens et Canadiennes pourront ainsi avoir des expériences enrichissantes et développer un sentiment d'attachement envers leurs parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation.
- Continuer de promouvoir les expériences culturelles autochtones authentiques offertes aux visiteurs et favoriser les possibilités économiques et touristiques dans les lieux patrimoniaux.

- Sensibiliser davantage les Canadiens et Canadiennes et les voyageurs internationaux aux possibilités d'expériences offertes aux visiteurs dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada en rehaussant la notoriété de l'image de marque, les programmes de collaboration relatifs à la promotion avec les partenaires de l'industrie et les communications auprès des marchés cibles. Les initiatives de Parcs Canada attireront 22.4 millions de visites par année dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation d'ici mars 2015.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes des possibilités d'expérience divertissantes et éducatives. En conséquence, ceci favorise le sentiment d'attachement personnel et la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada auprès des Canadiens et Canadiennes. En offrant des possibilités d'activités culturelles autochtones authentiques, l'Agence favorise aussi une meilleure compréhension des cultures autochtones et de leur lien historique avec les lieux patrimoniaux de Parcs Canada.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5 -

Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Résultat attendu de l'activité de programme : L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.

Indicateurs de rendement :	Cibles :
Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	L'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains est maintenu et l'état de 25 % des biens cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013
Le pourcentage des biens contemporains des voies navigables dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	L'état de 75 % des biens contemporains des voies navigables est maintenu et l'état de 25 % des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013
Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état	0 jour de fermeture des routes de transit en raison de leur état

Activité de programme – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2011–2012	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016
Dépenses prévues	122 625	77 608	62 610	57 610	57 622
ETP	325	323	322	322	322

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte la gestion, le fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Ces lotissements urbains sont ceux de Field, dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; de Lake Louise, dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; de Wasagaming, dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; de Waskesiu, dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et de Waterton, dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent

de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de l'aménagement du territoire de Jasper. Ce programme comporte également l'exploitation d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Les voies navigables, qui soutiennent la navigation commerciale et de plaisance, ainsi que d'autres activités récréatives, comprennent la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et le canal de Sault Ste. Marie en



Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau (Ont.),
©Parcs Canada, photo : André Guindon

Ontario, le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et le canal de Saint-Ours au Québec, et le canal de St. Peters en Nouvelle-Écosse.

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Les biens gérés dans le cadre de cette activité de programme représentent près du quart du portefeuille d'actifs de Parcs Canada. La taille et la diversité de ce portefeuille de l'Agence et l'âge de l'infrastructure représentent une pression financière pour l'Agence. Parcs Canada a par conséquent reconnu la gestion des biens parmi ses principaux risques organisationnels et ses priorités organisationnelles. Les renseignements supplémentaires sur le type d'actifs gérés dans le cadre de cette activité de programme se trouvent dans la Mise à jour du plan d'immobilisation à long terme, à la section IV de ce plan.

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Terminer l'élargissement des six derniers kilomètres de la Transcanadienne situés dans le parc national du Canada Banff près de la frontière de la Colombie-Britannique d'ici 2013 afin de rehausser la sécurité des passagers et la fluidité de la circulation.
- Continuer de faire des investissements ciblés en infrastructure pour l'entretien et la remise en état de ponts et de barrages de manière à ce que les routes de transit et les voies navigables demeurent sécuritaires et ouvertes.
- Étudier les enjeux critiques qui affectent les canaux patrimoniaux et leur infrastructure, y compris les risques en matière de sécurité publique liés à l'infrastructure vieillissante ainsi que les responsabilités environnementales et municipales, de manière à en assurer la viabilité.

- Terminer les inspections des biens de cinq lotissements urbains d'ici 2012 pour identifier et prioriser les besoins d'investissement.
- Continuer d'investir pour rehausser l'infrastructure des lotissements urbains pour maintenir les niveaux de service et répondre aux exigences essentielles en matière de sécurité. En 2011–2012, Parcs Canada terminera entre autres le remplacement des systèmes de contrôle existants à l'usine de traitement des eaux usées de Lake Louise.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES :

Parcs Canada est fier d'être l'intendant des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux, qui comprennent les canaux historiques. En plus de ses responsabilités mandatées et essentielles, Parcs Canada gère l'infrastructure des lotissements urbains et des voies de transport. Cinq des parcs nationaux du Canada sont de véritables havres pour des lotissements urbains dynamiques, auxquels Parcs Canada fournit entre autres, une palette de services municipaux. L'Agence veille par ailleurs à la gestion et à l'entretien des routes et des voies navigables provinciales et interprovinciales qui forment une partie intégrante du réseau de transport canadien et traversent les parcs et les lieux historiques nationaux. Parcs Canada gère un réseau de voies navigables qui soutient la navigation commerciale et de plaisance, ainsi que d'autres activités récréatives. Les barrages faisant partie de l'infrastructure des voies navigables permettent de contrôler les niveaux d'eau, rendant ainsi possible la navigation, la consommation d'eau, la protection contre les incendies et la production d'hydroélectricité.

Services internes

Services internes Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)					
	2011–2012	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016
Dépenses prévues	81 562	81 521	81 521	81 521	81 457
ETP	488	488	488	488	487



La programmation dans ce domaine contribue à la Stratégie fédérale de développement durable

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance (c-à-d. planification des investissements, gestion de projet, gestion du risque, planification et rapport, vérification interne et évaluation), services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

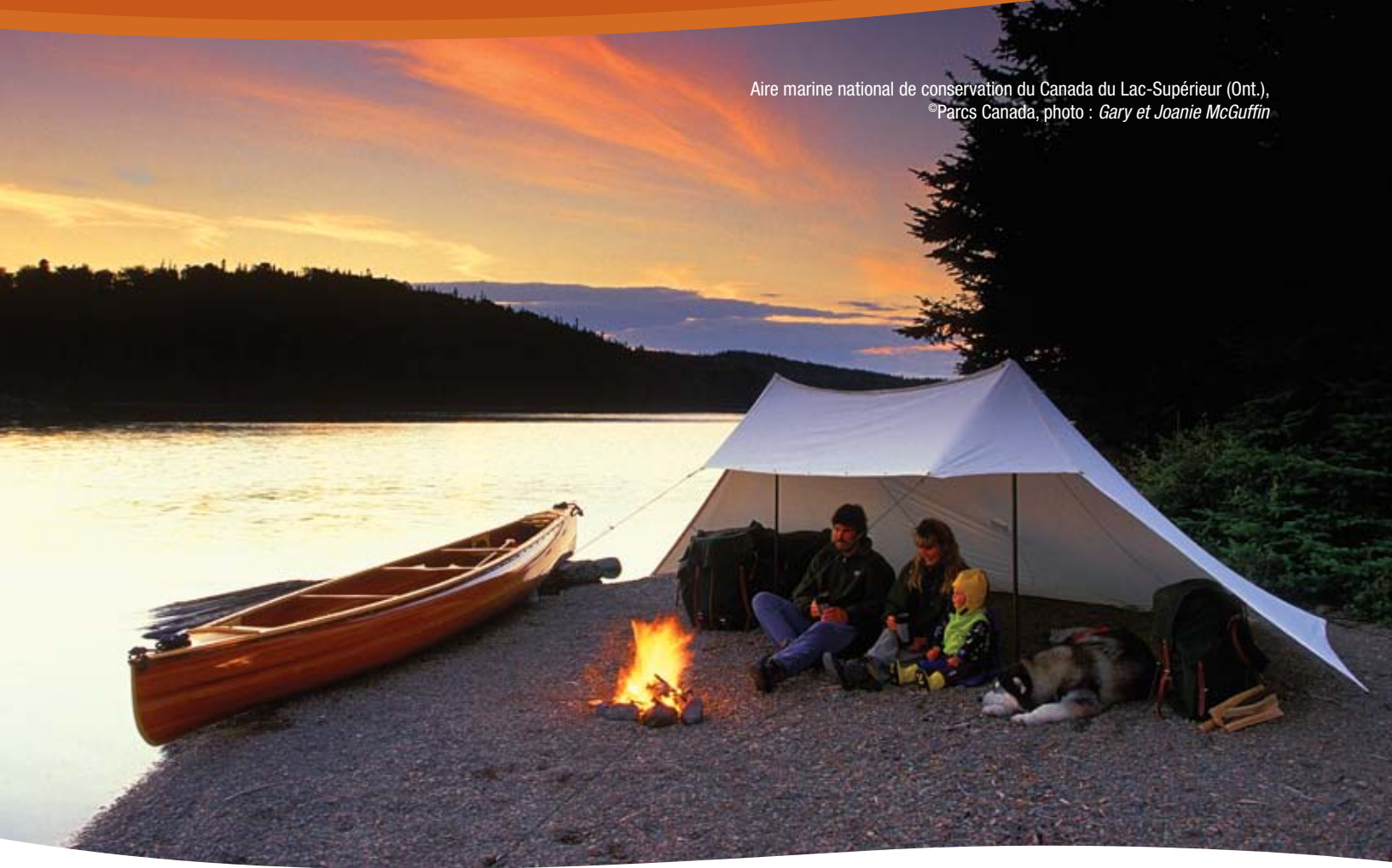
POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

En ce qui concerne les Services internes, Parcs Canada prévoit entreprendre les activités suivantes :

- Continuer de faire des progrès dans la mise en œuvre de la nouvelle orientation financière stratégique dans quatre disciplines : la gouvernance de la gestion financière, les contrôles internes, la gestion des ressources financières,

l'information et les rapports, et les systèmes financiers. En 2011–2012, on mettra l'accent notamment sur la préparation d'états financiers trimestriels et axés sur l'avenir, l'uniformisation des procédures opérationnelles communes et l'élaboration d'un plan d'action pour l'évaluation annuelle des procédures de contrôle interne.

- Continuer de mettre en œuvre la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor en rehaussant la qualité et la capacité d'évaluation grâce à l'élaboration de lignes directrices et de gabarits et d'approches normalisés en matière d'évaluation. On accroîtra ainsi l'efficacité du processus et l'amélioration de la qualité des produits d'évaluation.
- Mettre en œuvre la Politique de planification des investissements (actifs et services acquis) du Conseil du Trésor. Le Plan d'investissement appuiera une planification saine et la prise de décisions relative aux investissements, en plus d'aider l'Agence à faire les améliorations à l'infrastructure nécessaires pour réduire les risques dans la livraison des programmes.
- Continuer à mettre en œuvre son programme de sécurité et élaborer un plan de sécurité d'ici 2012 pour se conformer à la nouvelle Politique du gouvernement sur la sécurité (PGS) du Conseil du Trésor.



- S'appliquer à continuellement engager ses employés et à créer un milieu de travail respectueux, pertinent et efficace, maintenant et dans l'avenir. Pour se faire, l'Agence préparera un plan intégré pour la relève des postes clés, élaborera des stratégies pour uniformiser la gestion d'une main-d'œuvre multigénérationnelle et mettra en œuvre l'apprentissage en ligne, mettra à jour son système de gestion des ressources humaines dans le but d'automatiser les processus de RH, et soutiendra l'excellence en gestion en continuant à investir dans le développement du leadership, en mettant l'accent sur les gestionnaires intermédiaires.
- Réduire l'empreinte environnementale de ses opérations conformément à la Stratégie fédérale de développement durable en réalisant des progrès dans les domaines précis définis dans le tableau sur l'écologisation des opérations gouvernementales qui se trouve dans la section III.

Section III – Renseignements supplémentaires

POINTS SAILLANTS DES FINANCES

Les points saillants des états financiers prospectifs présentés dans ce Plan d'entreprise ont pour but d'offrir une vue d'ensemble générale du fonctionnement et de la position financière de l'agence Parcs Canada. Les points saillants des états financiers prospectifs sont fondés sur une comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilité et améliorer la transparence et la gestion financière.

Les états financiers prospectifs peuvent être consultés dans la version électronique de ce plan, laquelle est disponible dans la section bibliothèque du site internet de Parcs Canada à <http://www.pc.gc.ca>.

État prospectif condensé des opérations

Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars)

(millions de dollars)

	VARIATION EN %	ÉTAT PROSPECTIF 2011-2012	ÉTAT PROSPECTIF 2010-2011*
Dépenses			
Création de lieux patrimoniaux	(11,5 %)	13 377	15 110
Conservation des ressources patrimoniales	(17,3 %)	166 586	201 442
Appréciation et compréhension du public	4,7 %	45 223	43 181
Expérience du visiteur	(12,0 %)	227 597	258 594
Infrastructure des lotissements et routes de transit	(14,1 %)	106 570	124 012
Services internes	(8,7 %)	85 875	94 088
Amortissement des immobilisations corporelles	0,1 %	84 361	84 284
Total des dépenses	(11,1 %)	729 589	820 711
Recettes			
Total des recettes	0,0 %	111 251	111 251
Coût de fonctionnement net	(12,8 %)	618 338	709 460

TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

L'information suivante est disponible sur le site internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp>.



- Écologisation des opérations gouvernementales
- Évaluations à venir
- Frais d'utilisation
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Sources des recettes disponibles
- Vérifications internes à venir

Section IV – Autres sujets d'intérêt

L'information suivante est disponible dans la version électronique de ce plan, laquelle est disponible dans la section bibliothèque du site internet de Parcs Canada à <http://www.pc.gc.ca>.

- Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds
- Informations supplémentaires sur la contribution de Parcs Canada à la Stratégie fédérale de développement durable
- Mise à jour du plan d'immobilisation à long terme